

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|                                                                 |                           |                                |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| <b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY               |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00                                       | Fax :                     | Mail : sante-gilly@helha.be    |
| <b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL      |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 64 23 37 59                                       | Fax : +32 (0) 64 23 38 46 | Mail : sante-jolimont@helha.be |
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON         |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : sante-tournai@helha.be  |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : sante-tournai@helha.be  |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 215 Mettre en oeuvre le projet de soins chez un client  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PAIR2B15                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 19 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Volume horaire  | 558 h       |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Gilly</u><br/> <b>Anne-Sophie CLINQUART</b> (anne-sophie.clinquart@helha.be)<br/>           Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u><br/> <b>Anne SANTOPUOLI</b> (anne.santopuoli@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mouscron</u><br/> <u>HELHa Tournai - Salines</u><br/> <b>Nadia LANGSBERG</b> (nadia.langsberg@helha.be)<br/>           Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be)<br/>           Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be)<br/>           Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be)<br/>           Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be)<br/>           Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be)<br/>           Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be)<br/>           Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be)<br/>           Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be)<br/>           Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be)<br/>           Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be)<br/>           Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be)<br/>           Louisa LEKADIR (louisa.lekadir@helha.be)<br/>           Jacqueline FONTAINE (jacqueline.fontaine@helha.be)<br/>           Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be)<br/>           Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be)<br/>           Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be)<br/>           Delphine BINET (delphine.binet@helha.be)<br/>           Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be)<br/>           Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be)<br/>           Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be)<br/>           Hicheme GUENOUNE (hichem.guenoune@helha.be)<br/>           Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be)<br/>           Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be)<br/>           Véronique FALYS (veronique.falys@helha.be)<br/>           Aurélie DESPREZ (aurelie.desprez@helha.be)<br/>           Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be)<br/>           Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be)<br/>           Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be)<br/>           Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be)<br/>           Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be)<br/>           Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be)</p> |                 |             |

|                                                       |                             |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Coefficient de pondération                            | 190                         |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                 | Français                    |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE représente l'enseignement clinique de l'étudiant BIRSG Bloc 2 de l'ensemble de l'année académique. Elle reprend les notes attribuées aux 6 compétences lors des stages.

Au regard de la validation des autres UE du Bloc 1 et Bloc 2, la validation de cette UE permettra à l'étudiant.e d'accéder aux stages du Bloc 3.

Cette UE 215 est en lien avec l'ensemble des autres UE du programme de cours de l'étudiant.e BIRSG Bloc2.

Cette UE est un pré requis aux UE 312 (Prestations techniques et administration des traitements) & UE 313 (Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients).

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
  - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
  - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
  - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
  - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
  - C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
  - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
  - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
  - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### Acquis d'apprentissage visés

- 2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.
- 2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.
- 2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.
- 2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.
- 2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.
- 2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.
- 2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.
- 2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.
- 2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR1B13, PAIR1B14  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|                  |                                                                                       |              |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| PAIR2B15A        | AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles | 458 h / 19 C |
| + HELHa Gilly    |                                                                                       |              |
| PAIR2B15B        | Travail personnel d'intégration des compétences                                       | 100 h / 0 C  |
| + HELHa Jolimont |                                                                                       |              |
| PAIR2B15B        | Travail personnel d'intégration des compétences                                       | 100 h / 0 C  |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|                  |                                                                                       |     |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| PAIR2B15A        | AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles | 190 |
| + HELHa Gilly    |                                                                                       |     |
| PAIR2B15B        | Travail personnel d'intégration des compétences                                       | 0   |
| + HELHa Jolimont |                                                                                       |     |
| PAIR2B15B        | Travail personnel d'intégration des compétences                                       | 0   |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

### 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" et "Travail personnel d'intégration des compétences" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles |                                                                                                                                                                                                             |                 |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                                                  | 15_PAIR2B15A                                                                                                                                                                                                | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                                                  | 2B                                                                                                                                                                                                          | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                                          | 19 C                                                                                                                                                                                                        | Volume horaire  | 458 h       |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants                            | <b>Anne-Sophie CLINQUART</b> ( <a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a> )<br>Laurie DEWULF ( <a href="mailto:laurie.dewulf@helha.be">laurie.dewulf@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                                            |                                                                                                                                                                                                             | 190             |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                                 |                                                                                                                                                                                                             | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 215 : METTRE EN ŒUVRE LE PROJET DE SOINS CHEZ UN CLIENT

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 215 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel).

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions éthiques, légales et réglementaires.

4.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière.

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives.

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de qualité.

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers.

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité.

Compétence 5 : Assurer une communication professionnelle.

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité.

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de la promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'activité

2.C1.1 Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues

2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires

2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues

2.C3.1. Exprimer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation

de soins rencontrée

2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés

2.C4.1 Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques

2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales

2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés

2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage

2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés

2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Stages (1 stage de Simulation, 3 stages de Soins Généraux et 1 stage de Nuit) et activités d'intégration professionnelles

#### **Démarches d'apprentissage**

L'évaluation est continue durant l'année académique et comporte des temps d'évaluation à la fois formative et certificative.

Les Maîtres de Formation Pratique (MFP) évaluent formativement et certificativement l'apprenant en cours de stage au travers des 6 compétences du référentiel BIRSG2.

Des Feed-Backs réguliers permettent un ajustement des critères et indicateurs attendus.

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Disponibilité des enseignant·e·s, MFP, titulaires.

Questions / réponses

Feedbacks réguliers.

#### **Sources et références**

Documents de stages et ouvrages de référence détaillés dans les cours théoriques des Blocs 1 et 2.

Les différents documents (Carnet de Route) pour les modalités des stages sont postés sur la plateforme *ConnectED* à l'UE 215. De plus, le power point de la séance d'information aux stages de BIRSG2 y est posté également.

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents de stage sont mis à la disposition des apprenants sur la plateforme *ConnectED* et expliqués aux étudiants lors d'une séance d'information programmée par les Titulaires BIRSG2 (PP posté sur la plateforme également).

L'évaluation est réalisée selon un processus formatif et certificatif. L'étudiant.e est tenu.e de se référer aux documents Carnet de route : Généralités et les autres carnets de route spécifiques à chacun des 5 stages pour les modalités spécifiques.

Les supports employés sont les suivants et sont disponibles sur la plateforme *ConnectED* (UE 215) avant le début du stage :

- Référentiel de compétences Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux
- Carnet de route soins généraux transversal 2023 2024 Version définitive
- Carnet de Route : Stage de Simulation
- Carnet de Route : Stage 1
- Carnet de Route : Stage 2
- Carnet de Route : Stage 3
- Carnet de Route : Stage de Nuits
- 2 Documents Collecte des Données
- Document d'évaluation MFP
- Feuille de Synthèse des Compétences
- Dossier Réflexif

- Ephémérides Classes A et B
- PP info stage
- PP Stage de Simulation

Quant aux horaires et lieux de Stage : Plateforme *ConnectED* : Valves - Stages BIRSG 2

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La validation des 6 compétences est notifiée au terme du parcours continu de l'étudiant.e.

L'évaluation des compétences est diagnostique et centrée sur la collecte d'indicateurs évaluant les niveaux de maîtrise des critères : L'étudiant.e a la possibilité à différents moments de son parcours de démontrer la maîtrise de ses compétences.

Chaque compétence doit être acquise à 50% pour valider le parcours de stage BIRSG2.

La note finale attribuée à chaque compétence sera déterminée par les membres du conseil de stage (MFP BIRSG2, coordinatrice de section, cellule stages et direction). Elle tiendra compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant.e (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

De plus, la C1/C2 complémentaire ne doit pas avoir été activée pour valider le parcours de compétences.

Le conseil de stage se réunit afin de se positionner quant à la validation ou non des compétences en échec de chaque étudiant.e. en tenant compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant.e (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

Dans le cadre de l'évaluation par compétences, le parcours de stage de l'étudiant.e est continu et ne peut être substitué par une évaluation ponctuelle.

Il n'y aura, donc, pas de possibilité de seconde session pour le programme de stage.

### Pondérations

|                        | Q1        |       | Q2        |      | Q3        |   |
|------------------------|-----------|-------|-----------|------|-----------|---|
|                        | Modalités | %     | Modalités | %    | Modalités | % |
| production journalière |           |       |           |      |           |   |
| Période d'évaluation   | Stg       | 100 % | Stg       | 100% |           |   |

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 190

### Dispositions complémentaires

Cette Activité d'Apprentissage "Travail personnel d'intégration des compétences" n'est pas évaluée.

La note de l'AA "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" sera la note de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Travail personnel d'intégration des compétences                   |              |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| Code                                                              | 15_PAIR2B15B | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                              | 2B           | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                      | 0 C          | Volume horaire  | 100 h       |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | ()           |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        |              | 0               |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             |              | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

le travail personnel d'intégration des compétences se fait au travers des activités d'apprentissage (AA) liées à l'enseignement clinique : raisonnement clinique, rapports de soin

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

En lien avec ceux de l'UE 215A : AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnels

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Evaluation formative  
AIP retour de stage  
Rapports de soin

### Démarches d'apprentissage

Travail personnel de l'apprenant  
Séances guidées

### Dispositifs d'aide à la réussite

Activités complémentaires dans le cadre du Service de l'Aide à la Réussite selon la demande de l'apprenant

### Sources et références

Tous les ouvrages des cours théoriques et pratiques des Blocs 1 et 2

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours et AIP  
Fiches réflexives

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Liées aux AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnels (UE 215A)

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |   | Q3        |   |
|------------------------|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
|                        | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière |           |   |           |   |           |   |
| Période d'évaluation   |           |   |           |   |           |   |

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

### Dispositions complémentaires

Cette Activité d'Apprentissage "Travail personnel d'intégration des compétences" n'est pas évaluée.

La note de l'AA "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" sera la note de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).